

Arrêté de circulation

Objet : Travaux de raccordement sur chaussée, sans génie civile – Rue Charles de Gaulle

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 mars,

Le maire de la commune de MURIANETTE

Vu le Code de la Route,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande en date du 18 février 2025 de la Société CIRCET/BOUYGUYES TELECOM size 269 avenue Lion à Sollies Pont (83 210) en vue d'effectuer des travaux de raccordement pour le compte de Bouygues Telecom – Rue Charles de Gaulle à Murianette,

Le Maire de Murianette

ARRETE

ARTICLE 1 : La société CIRCET/BOUYGUYES TELECOM est autorisée à effectuer ces travaux à partir du 11 mars 2025, pour une durée de 15 jours. Durée réelle des travaux : 1 jour.

ARTICLE 2 : La circulation de tous les véhicules sera alternée par la mise en place d'un alternat manuel. La circulation de tous les véhicules sera maintenue ; un empiètement sur chaussée est en effet autorisé pour le bon déroulement des travaux.
La vitesse sera limitée à 30km/heure. Le stationnement de tous véhicules sera interdit lors des travaux. Le dépassement de tous véhicules sera également interdit.
Une signalisation sera installée à cet effet. Un passage pour les piétons sera matérialisé.

ARTICLE 3 : La société CIRCET/BOUYGUYES TELECOM prendra toutes les dispositions et mesures de protections utiles et veillera aux droits des riverains. Elle implantera les panneaux de signalisation nécessaires conformément à la législation en vigueur, pendant l'intervention du personnel, de jour comme de nuit. La signalisation sera à la charge de la société CIRCET/BOUYGUYES TELECOM.

ARTICLE 4 : L'entreprise CIRCET/BOUYGUYES TELECOM devra exécuter sans interruption les travaux faisant l'objet de la présente autorisation, comprenant la remise en état parfaite des parties de chaussée occupée.

ARTICLE 5 : Le Maire et les Adjointes sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Murianette, le 3 mars 2025
Le Maire, Cédric GARCIN.

DESTINATAIRES :

- Société CIRCET/BOUYGUYES TELECOM
- Mesdames et Messieurs les Adjointes
- Police municipale de Domène
- Gendarmerie de Domène
- Grenoble Alpes Métropole

